



# Comptes Financiers Uniques 2024

## Note de synthèse

L'article 2313-1 du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte financier unique rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Contrairement au budget primitif, il n'y a pas d'obligations d'équilibre pour ce document. Il permet de retracer l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la commune sur l'exercice.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir. Ces différents programmes permettent de répondre à vos attentes quant à l'évolution de la collectivité ainsi qu'à valoriser le patrimoine. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

Il sera présenté, par le biais de ce document, les résultats de l'exercice 2023 ainsi que ceux des années précédentes afin de voir l'évolution de la santé financière de la commune.

## BUDGET GENERAL

### 1. Résultats de l'exercice 2024

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE FINANCIER UNIQUE - BUDGET PRINCIPAL 2024</b>						
Opérations de l'exercice	2 579 637,68	2 151 591,38	4 423 585,52	5 561 699,96	7 003 223,20	7 713 291,34
Résultats de l'exercice		<b>-428 046,30</b>		<b>1 138 114,44</b>		<b>710 068,14</b>
Résultats 2023 reportés		238 634,31		953 296,83		1 191 931,14
TOTAUX	2 579 637,68	2 390 225,69	4 423 585,52	6 514 996,79	7 003 223,20	8 905 222,48
<b>Résultats de clôture</b>	<b>189 411,99</b>			<b>2 091 411,27</b>		<b>1 901 999,28</b>
Restes à réaliser	264 912,95				264 912,95	0,00
TOTAUX CUMULES	2 844 550,63	2 390 225,69	4 423 585,52	6 514 996,79	7 268 136,15	8 905 222,48
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>454 324,94</b>			<b>2 091 411,27</b>		<b>1 637 086,33</b>

### 2. Section de fonctionnement

#### 2.1 Les recettes de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les recettes liées à la fiscalité
- Les dotations ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2024, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 6 514 996.79 €, elles étaient de 6 112 219.02 € en 2023. Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>R</b>	<b>5 198 753 €</b>	<b>6 112 219 €</b>	<b>5 934 515 €</b>	<b>6 514 997 €</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté	347 300 €	697 878 €	953 297 €	953 297 €
013 - Atténuations de charges	24 715 €	20 206 €	16 500 €	19 084 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 685 €	8 642 €	5 000 €	4 910 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	580 681 €	526 001 €	344 700 €	644 690 €
73 - Impôts et taxes	557 695 €	803 843 €	739 460 €	1 003 150 €
731 - Fiscalité locale	1 780 226 €	1 897 544 €	1 957 660 €	1 955 904 €
74 - Dotations et participations	1 488 158 €	1 598 120 €	1 506 739 €	1 500 738 €
75 - Autres produits de gestion courante	414 105 €	300 353 €	346 050 €	365 762 €
76 - Produits financiers	457 €	2 €	0 €	3 €
77 - Produits spécifiques	731 €	201 829 €	0 €	2 351 €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0 €	57 800 €	65 110 €	65 110 €

- Chapitre 70 – produits des services, du domaine et ventes diverses : l'augmentation sur ce chapitre s'explique principalement par une régularisation de refacturation de frais à la CCVA et à la SPL.

- Chapitre 73 – impôts et taxes : la forte augmentation entre 2023 et 2024 concerne les attributions de compensation versées par la CCVA (participation aux frais de la piscine et du théâtre dans un contexte de coûts énergétiques élevés).

- Chapitre 731 – fiscalité locale : l'augmentation d'environ 58 000 € entre 2023 et 2024 est due à la hausse des bases fiscales et les droits de mutation. Les bases d'imposition ont été revalorisées de 3.9 % en 2024 et les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

- Chapitre 74 – dotations et participations : ce chapitre enregistre une baisse entre 2023 et 2024 qui correspond essentiellement à la perte d'éligibilité à la Dotation de Solidarité Rurale cible (98 344 €) et à la Dotation de Solidarité Urbaine (46 233 €)

- Chapitre 75 – autres produits de gestion courante : le budget forêt a versé 80 000 € au budget principal en 2024 et le budget énergies renouvelables 56 000 €.

## 2.2 Les dépenses de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, on y retrouve principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général ;
- Les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2024, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 4 423 585,52 €, elles étaient de 4 936 310,15 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>D</b>	<b>4 316 547 €</b>	<b>4 936 310 €</b>	<b>6 180 515 €</b>	<b>4 423 586 €</b>
011 - Charges à caractère général	1 258 026 €	1 627 475 €	1 720 296 €	1 357 689 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 577 539 €	2 592 377 €	2 696 860 €	2 496 580 €
014 - Atténuations de produits	0 €	8 742 €	0 €	0 €
023 - Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	840 064 €	0 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	135 171 €	347 480 €	150 300 €	136 757 €
65 - Autres charges de gestion courante	241 745 €	254 478 €	339 160 €	304 719 €
66 - Charges financières	33 238 €	40 194 €	55 000 €	46 990 €
67 - Charges spécifiques	13 027 €	455 €	305 476 €	8 739 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	57 800 €	65 110 €	73 360 €	72 112 €

- Chapitre 011 – charges à caractère général : l'année 2024 est marquée par une baisse de ce chapitre essentiellement due aux dépenses d'énergie (- 228 000 €)

- Chapitre 012 – charges de personnel et frais assimilés : entre 2023 et 2024 les charges de personnel ont diminué de 3.7 %. Les fluctuations concernent :

- Les avancements d'échelons, de grades et augmentation du point d'indice : + 44 400 €
- Prime pouvoir d'achat : + 22 000 €
- Agents recenseurs : + 12 000 €
- Mises à disposition : + 41 000 €
- Arrêts maladie : - 22 000 €
- Mouvements de personnel (entrées - sorties) : - 170 000 €
- Assurance du personnel (renégociation contrats) : - 14 000 €

- Chapitre 65 – autres charges de gestion courante : en 2024, ce chapitre connaît une hausse d'environ 50 000 € essentiellement due à l'adhésion aux brigades vertes (27 000 €) et à la subvention Erasmus qui a sa contrepartie en recette (24 000 €).

- Chapitre 66 – charges financières : les charges d'intérêt ont augmenté d'environ 6 796 €.

- Chapitre 68 – dotations aux provisions et dépréciations : il s'agit des provisions pour compte épargne temps et pour dépréciation des actifs circulants.

### 3. Section d'investissement

A l'inverse de la section de fonctionnement qui implique des recettes et dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de la collectivité.

#### 3.1 Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, ...) ;
- Le FCTVA et la taxe d'aménagement ;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé ;
- Les emprunts.

Pour l'exercice 2024, les recettes d'investissement s'élèvent à 2 390 225.69 €, elles étaient de 1 107 031.54 € en 2023. Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>R</b>	<b>995 011 €</b>	<b>1 107 032 €</b>	<b>3 714 827 €</b>	<b>2 390 226 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	0 €	238 634 €	238 634 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	840 064 €	0 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	122 000 €	0 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	135 171 €	347 480 €	150 300 €	136 757 €
041 - Opérations patrimoniales	0 €	0 €	9 900 €	9 900 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	416 369 €	212 911 €	274 112 €	276 345 €
13 - Subventions d'investissement	53 993 €	545 854 €	451 487 €	549 055 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	321 185 €	787 €	1 610 000 €	1 161 205 €
458202 - étude thermique bâtiments	0 €	0 €	18 330 €	18 330 €

Chapitre 13 – subventions d'investissement : les subventions perçues en 2024 s'élèvent à 549 055 € réparties ainsi :

- subventions école Aalberg : 542 042 €
- acompte de la subvention programme « notre école faisons-la ensemble » pour l'école Mado : 3 600 €
- étude énergétique divers bâtiments : 3 413 €

Chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées : le solde de l'emprunt pour la rénovation de l'école Aalberg a été débloqué (1 010 000 €) ainsi qu'un prêt relais de 150 000 € qui sera remboursé au fur et à mesure de la perception du FCTVA (N+2)

#### 3.2 Les dépenses d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations ;
- Le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2024, les dépenses d'investissement s'élèvent à un montant total de 2 579 637.68 €, elles étaient de 868 397.23 € en 2023.

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>D</b>	<b>1 070 225 €</b>	<b>868 397 €</b>	<b>3 714 827 €</b>	<b>2 579 638 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	137 051 €	75 213 €	0 €	0 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 685 €	8 642 €	5 000 €	4 910 €
041 - Opérations patrimoniales	0 €	0 €	9 900 €	9 900 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	513 151 €	281 441 €	501 000 €	479 337 €
20 - Immobilisations incorporelles	10 145 €	45 486 €	62 581 €	14 585 €
21 - Immobilisations corporelles	239 030 €	103 889 €	402 404 €	151 353 €
23 - Immobilisations en cours	147 833 €	353 727 €	2 733 942 €	1 919 553 €
458102 - étude thermique bâtiments	18 330 €	0 €	0 €	0 €

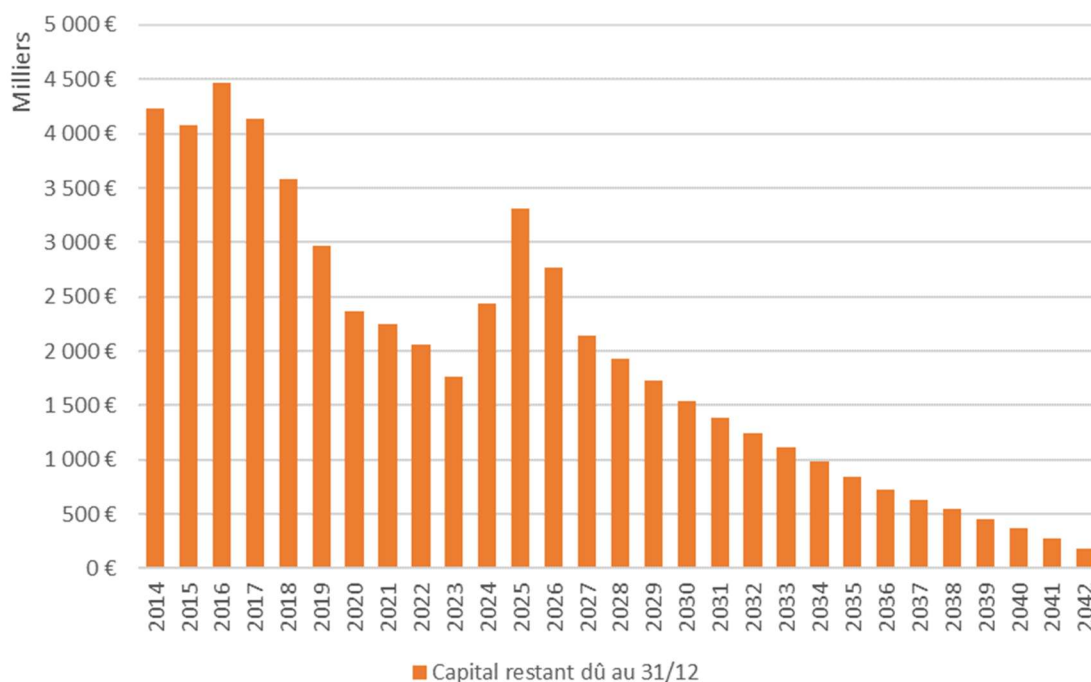
Investissements réalisés en 2024 :

Objet	Réalisé
<b>VOIRIE</b>	
AMENAGEMENT DE RALENTISSEURS TYPE COUSSIN BERLINOIS RUE OSMONT	11 821,93 €
REFECTION VOIRIE RUE JEAN PAUL KUHN	5 771,17 €
TVX DE REFECTION CONDUITE AU RAUENTHAL	3 813,64 €
INSPECTION ET REPERAGE PONT FERTRUPT + PONT LIEPVRETTE	5 640,00 €
ETUDE SECURITE TRAVERSEE AGGLOMERATION ET INTEGRATION DES MODES DOUX	3 600,00 €
PANNEAUX SIGNALISATION	3 245,83 €
MATERIEL MARQUAGE VOIRIE	8 762,38 €
BARRIERE ET REFECTION VOIRIE DEVANT ECOLE STE GENEVIEVE	5 856,59 €
<b>Total</b>	<b>48 511,54 €</b>
<b>INFORMATIQUE</b>	
ACQUISITION LICENCES INFORMATIQUES - POSTE RH COMPTA	1 577,36 €
LOGICIEL	1 428,00 €
MATERIEL INFORMATIQUE	3 319,69 €
DISPOSITIFS DATI - FOURNITURE ET CONFIGURATION DES APPAREILS	10 888,80 €
<b>Total</b>	<b>17 213,85 €</b>
<b>ACHAT DE TERRAINS</b>	
ACHAT TERRAIN SECTION A N°2302/115 CHAMPS REMBOURG 50a 95ca	2 280,48 €
<b>Total</b>	<b>2 280,48 €</b>
<b>IMMEUBLES DE RAPPORT</b>	
RENOVATION SDB LOCATAIRE 191 RUE CLEMENCEAU	11 017,59 €
REMPLACEMENT PORTE ENTREE 191 RUE CLEMENCEAU	8 259,60 €
<b>Total</b>	<b>19 277,19 €</b>
<b>PISCINE</b>	
REMPLACEMENT FENETRES SALLE DE REUNION PISCINE	11 899,20 €
<b>Total</b>	<b>11 899,20 €</b>
<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>	
PASSAGE DE L ECLAIRAGE PUBLIC EN LED	20 378,40 €
<b>Total</b>	<b>20 378,40 €</b>
<b>ENSEIGNEMENT</b>	
REFECTION ECOLE AALBERG	1 875 339,56 €
VIDEOPROJECTEUR ECOLE AALBERG	3 007,67 €
MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE AALBERG	1 540,81 €
MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE MADO	1 506,38 €
DESARTIFICIALISATION DE LA COUR D ECOLE MADO	3 419,28 €
BIBLIOTHEQUE PROJET NEFE - ECOLE AALBERG	20 083,72 €
<b>Total</b>	<b>1 904 897,42 €</b>
<b>ATELIER - ESPACES VERTS</b>	
MACHINE A BOIS POUR MENUISERIE	14 172,00 €
SERVANTE OUTILS ATELIER AUTO	2 430,77 €
MOTOCULTEUR ESPACES VERTS	3 290,00 €
MATERIEL SEMIS + PEIGNE STADE	4 752,00 €
OUTILLAGE	7 094,77 €
MOTOCULTEUR ESPACES VERTS	1 100,00 €
TONDEUSE ESPACES VERTS	1 850,00 €
TRONCONNEUSE ESPACES VERTS (COMPLEMENT MANDAT 1013)	35,00 €
EQUILIBREUSE	2 520,00 €
ASPIRATEUR DE FEUILLES	2 388,00 €
<b>Total</b>	<b>39 632,54 €</b>
<b>BATIMENTS</b>	
PORTE SECTIONNELLE MOTORISEE STM	7 467,60 €
RELAMPING BATIMENTS	11 593,06 €
REALISATION NOTICE TECHNIQUE AUX DEMANDES DE L AERM	2 340,00 €
<b>Total</b>	<b>21 400,66 €</b>

## 4. Endettement et ratios d'analyse financière

Le capital restant dû au 31/12/2024 est de 2 432 647.03 € soit 455 €/habitant (au 31/12/2023 il était de 1 772 213.36 € soit 342 €/habitant). L'encours de la dette moyenne de la strate en 2023 était de 767 €/habitant.

Profil d'extinction de la dette



Année	2022	2023	2024
Epargne brute	723 193 €	816 869 €	1 283 250 €
Remboursement K dette	512 711 €	281 441 €	479 337 €
CAF nette	210 482 €	535 428 €	803 913 €
Encours dette au 31/12/N	2 053 654 €	1 772 213 €	2 432 647 €
Capacité de désendetttement (années)	2,8	2,2	1,9

La capacité de désendetttement constitue le rapport entre l'encours de dette de la collectivité et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation. Si la capacité de désendetttement de la collectivité est supérieure à ce seuil, cela veut dire qu'elle devrait de nouveau emprunter pour réhabiliter un équipement sur lequel elle n'a toujours pas fini de rembourser sa dette. Un cercle négatif se formerait alors et porterait sérieusement atteinte à la solvabilité financière de la collectivité, notamment au niveau des établissements de crédit.

Pour information, la capacité de désendetttement moyenne d'une commune française se situait aux alentours de 5,5 années en 2022 (DGCL - Données DGFIIP).

## BUDGET EAU

### 1. Résultats de l'exercice

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE FINANCIER UNIQUE BUDGET EAU 2024</b>						
Opérations de l'exercice	79 965,55	104 297,73	534 787,61	485 740,83	614 753,16	590 038,56
Résultats de l'exercice		<b>24 332,18</b>	<b>49 046,78</b>		<b>24 714,60</b>	
Résultats 2023 reportés		112 343,48		519 377,58		631 721,06
TOTAUX	79 965,55	216 641,21	534 787,61	1 005 118,41	614 753,16	1 221 759,62
<b>Résultats de clôture</b>		<b>136 675,66</b>		<b>470 330,80</b>		<b>607 006,46</b>
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	79 965,55	216 641,21	534 787,61	1 005 118,41	614 753,16	1 221 759,62
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>136 675,66</b>		<b>470 330,80</b>		<b>607 006,46</b>

### 2. Section de fonctionnement

#### 2.1 Les recettes de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 005 118,41 €, elles étaient de 1 130 558,08 € en 2023.

Pour rappel, les recettes d'exploitation comprennent :

- vente d'eau
- redevances pollution et modernisation des réseaux de collecte (reversées à l'agence de l'eau)
- locations de compteurs
- travaux
- remboursements divers

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>R</b>	<b>1 145 779 €</b>	<b>1 130 558 €</b>	<b>1 029 161 €</b>	<b>1 005 118 €</b>
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	557 548 €	617 949 €	519 378 €	519 378 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	16 451 €	16 451 €	16 600 €	16 451 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	492 567 €	487 893 €	481 800 €	457 296 €
75 - Autres produits de gestion courante	0 €	0 €	0 €	0 €
77 - Produits exceptionnels	79 213 €	1 146 €	0 €	611 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	0 €	7 119 €	11 384 €	11 384 €

Une diminution des ventes d'eau a été enregistrée entre 2024 et 2023 (environ 30 000 €)

#### 2.2 Les dépenses de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 543 353,24 €, elles étaient de 611 180,50 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>D</b>	<b>527 830 €</b>	<b>611 181 €</b>	<b>1 029 161 €</b>	<b>543 353 €</b>
011 - Charges à caractère général	82 258 €	93 471 €	124 319 €	97 200 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	168 526 €	174 159 €	176 000 €	175 875 €
023 - Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	29 262 €	0 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	105 631 €	104 374 €	105 495 €	104 298 €
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	10 333 €	18 010 €	10 017 €
66 - Charges financières	7 032 €	5 648 €	4 700 €	4 109 €
014 - Atténuations de produits	156 619 €	166 979 €	185 000 €	142 406 €
022 - Dépenses imprévues ( exploitation )	0 €	0 €	5 000 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	645 €	44 833 €	372 338 €	410 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	7 119 €	11 384 €	9 038 €	9 038 €

Entre 2023 et 2024 les dépenses de fonctionnement ont enregistré une hausse :

- des charges à caractère général (+ 3 700 €),
- des charges de personnel (+ 1 700 €),

Les atténuations de produits (redevances pollution et modernisation réseaux reversées à l'agence de l'eau) connaissent une baisse de 24 500 € et les charges de gestion courante restent stables.

L'importante baisse des charges exceptionnelles est due à un remboursement exceptionnel de trop perçu des redevances pollution et modernisation des réseaux de l'agence de l'eau suite à un contrôle.

### 3. Section d'investissement

#### 3.1 Les recettes d'investissement

Pour l'exercice 2024, les recettes d'investissement s'élèvent à 216 641,21 €, elles étaient de 184 561,85 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>R</b>	<b>174 176 €</b>	<b>184 562 €</b>	<b>247 100 €</b>	<b>216 641 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	68 545 €	80 188 €	112 343 €	112 343 €
021 - Virement de la section d'exploitation	0 €	0 €	29 262 €	0 €
13 - Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €

Aucun emprunt n'a été contracté en 2024

#### 3.2 Les dépenses d'investissement

Pour l'exercice 2024, les dépenses d'investissement s'élèvent à 94 566,47 €, elles étaient de 72 218,37 € en 2023. Elles se décomposent ainsi :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>D</b>	<b>93 989 €</b>	<b>72 218 €</b>	<b>247 100 €</b>	<b>94 566 €</b>
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0 €	0 €	5 000 €	0 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	16 451 €	16 451 €	16 600 €	16 451 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	41 505 €	42 472 €	44 000 €	43 476 €
20 - Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
21 - Immobilisations corporelles	36 033 €	13 296 €	41 500 €	20 039 €
23 - Immobilisations en cours	0 €	0 €	140 000 €	14 601 €

Les dépenses d'équipement réalisées en 2024 s'élèvent à 34 639,60 € :

- création extension réseau d'eau potable Champ de la chatte : 18 485,76 €
- ajout branchements rue Jean Jaurès : 1 552,95 €

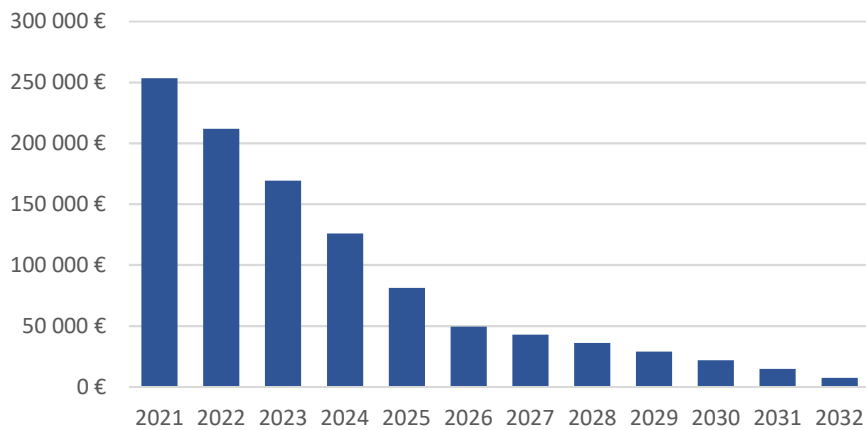
- réfection branchements rue Jean Jaurès : 14 600,92 €

## 4. L'endettement

Le capital restant dû au 31/12/2024 est de 125 838 € (il était de 169 314 € au 31/12/2023)

	2022	2023	2024
Emprunt contracté	0 €	0 €	0 €
Intérêt de la dette	7 032 €	5 648 €	4 109 €
Capital remboursé	41 505 €	42 472 €	43 476 €
Annuité	48 536 €	48 120 €	47 585 €
En cours de la dette au 31/12	211 786 €	169 314 €	125 838 €

Budget Eau - profil d'extinction de la dette



## BUDGET VAL EXPO

### 1. Résultats de l'exercice

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE FINANCIER UNIQUE - BUDGET VAL EXPO 2024</b>						
Opérations de l'exercice	97 428,50	101 422,39	182 679,40	239 630,80	280 107,90	341 053,19
Résultats de l'exercice		<b>3 993,89</b>		<b>56 951,40</b>		<b>60 945,29</b>
Résultats 2023 reportés	30 246,70			140 488,30	30 246,70	140 488,30
TOTAUX	127 675,20	101 422,39	182 679,40	380 119,10	310 354,60	481 541,49
<b>Résultats de clôture</b>	<b>26 252,81</b>			<b>197 439,70</b>		<b>171 186,89</b>
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	127 675,20	101 422,39	182 679,40	380 119,10	310 354,60	481 541,49
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>26 252,81</b>			<b>197 439,70</b>		<b>171 186,89</b>

### 2. Section de fonctionnement

#### 2.1 Les recettes de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 380 119,10 €, elles étaient de 358 317,64 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>R</b>	<b>358 555 €</b>	<b>358 317,64 €</b>	<b>342 832 €</b>	<b>380 119,10 €</b>
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	173 205 €	156 925 €	140 488 €	140 488 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	33 022 €	25 544 €	25 544 €	25 544 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	127 591 €	161 295 €	161 200 €	198 428 €
75 - Autres produits de gestion courante	24 737 €	14 401 €	15 600 €	15 658 €
77 - Produits exceptionnels	0 €	153 €	0 €	0 €

De 2023 à 2024, les recettes de fonctionnement sont stables.

#### 2.2 Les dépenses de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 182 679,40 €, elles étaient de 187 582,64 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>D</b>	<b>167 083 €</b>	<b>187 583 €</b>	<b>342 832 €</b>	<b>182 679 €</b>
011 - Charges à caractère général	34 502 €	39 990 €	103 918 €	40 601 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	53 167 €	54 601 €	56 000 €	55 658 €
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0 €	0 €	5 000 €	0 €
023 - Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	89 308 €	0 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	59 809 €	75 301 €	71 856 €	71 001 €
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	500 €	0 €
66 - Charges financières	19 157 €	17 690 €	16 250 €	15 420 €
68 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	448 €	0 €	0 €	0 €

Une légère baisse est constatée entre 2023 et 2024 (- 4 900 €) au niveau des intérêts de la dette et des opérations d'ordre.

### 3. Section d'investissement

#### 3.1 Les recettes d'investissement

Pour l'exercice 2024 les recettes d'investissement s'élèvent à 101 422,39 €, elles étaient de 111 648,83 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>R</b>	<b>69 744 €</b>	<b>111 649 €</b>	<b>211 411 €</b>	<b>101 422 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 935 €	0 €	0 €	0 €
021 - Virement de la section d'exploitation	0 €	0 €	89 308 €	0 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	59 809 €	75 301 €	71 856 €	71 001 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	1 800 €	0 €	175 €
041 - Opérations patrimoniales	0 €	0 €	20 000 €	0 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0 €	34 548 €	30 247 €	30 247 €

Aucun emprunt n'a été contracté en 2024

#### 3.2 Les dépenses d'investissement

Pour l'exercice 2024, les dépenses d'investissement s'élèvent à 127 675,20 €, elles étaient de 141 895,53 € en 2023.

Elles se décomposent ainsi :

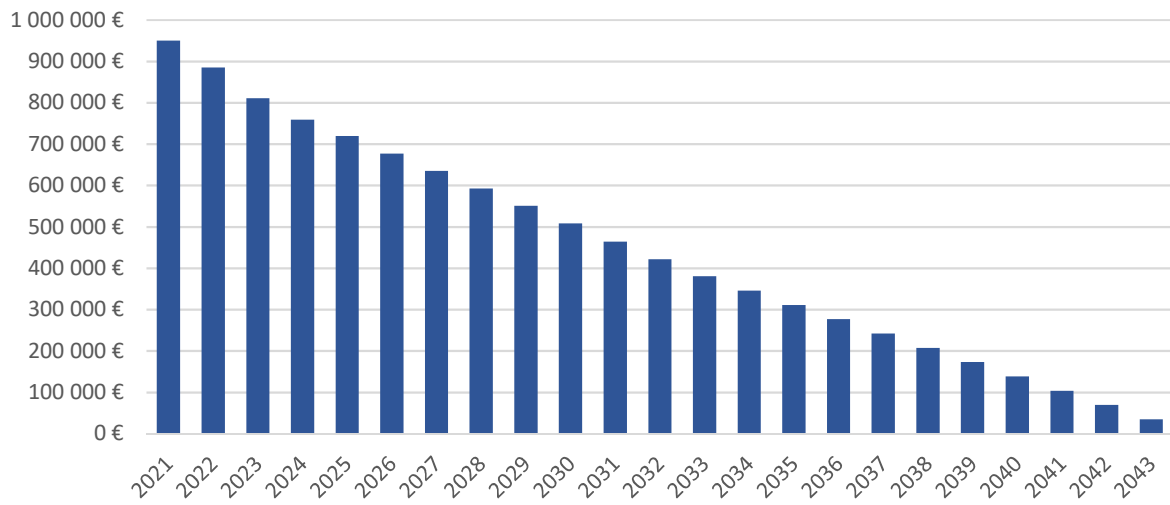
	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>D</b>	<b>104 292 €</b>	<b>141 896 €</b>	<b>211 411 €</b>	<b>127 675 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	34 548 €	30 247 €	30 247 €
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0 €	0 €	5 000 €	0 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	33 022 €	25 544 €	25 544 €	25 544 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	65 340 €	75 898 €	52 000 €	49 834 €
20 - Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
21 - Immobilisations corporelles	5 930 €	0 €	32 000 €	0 €
23 - Immobilisations en cours	0 €	5 906 €	46 620 €	22 050 €
041 - Opérations patrimoniales	0 €	0 €	20 000 €	0 €

Les dépenses d'équipement réalisés en 2024 s'élèvent à 22 050 € pour le monte-charge de Val Expo et des portes coupe-feu à Val Expo également.

### 4. L'endettement

Le capital restant dû au 31/12/2024 est de 761 118 € (il était de 810 777 € au 31/12/2023).

## Budget Val Expo - profil d'extinction de la dette



	2022	2023	2024
<b>Emprunt contracté</b>	0 €	0 €	0
<b>Intérêt de la dette</b>	19 157 €	17 690 €	15 420 €
<b>Capital remboursé</b>	65 340 €	75 898 €	49 834 €
<b>Annuité</b>	84 497 €	93 588 €	65 254 €
<b>En cours de la dette au 31/12</b>	884 875 €	810 777 €	761 118 €

## BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES

### 1. Résultats de l'exercice

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE FINANCIER UNIQUE - BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES 2024</b>						
Opérations de l'exercice	55 209,76	58 059,22	142 825,09	119 140,34	198 034,85	177 199,56
Résultats de l'exercice		<b>2 849,46</b>	<b>23 684,75</b>			<b>-20 835,29</b>
Résultats 2023 reportés		54 690,92		56 142,74		110 833,66
TOTAUX	55 209,76	112 750,14	142 825,09	175 283,08	198 034,85	288 033,22
<b>Résultats de clôture</b>		<b>57 540,38</b>		<b>32 457,99</b>		<b>89 998,37</b>
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	55 209,76	112 750,14	142 825,09	175 283,08	198 034,85	288 033,22
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>57 540,38</b>		<b>32 457,99</b>		<b>89 998,37</b>

### 2. Section de fonctionnement

#### 2.1 Les recettes de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 175 283,08 €, elles étaient de 192 022,47 € en 2023. Elles sont composées du résultat de fonctionnement 2023 reporté et de la vente d'électricité générée par les panneaux photovoltaïques avec une baisse d'environ 11 700 € entre 2023 et 2024 en raison d'un ensoleillement moins important.

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>R</b>	<b>181 099 €</b>	<b>192 022 €</b>	<b>175 629 €</b>	<b>175 283 €</b>
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	40 367 €	61 984 €	56 143 €	56 143 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	3 677 €	3 677 €	4 487 €	4 487 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	137 054 €	126 360 €	115 000 €	114 654 €
75 - Autres produits de gestion courante	0 €	1 €	0 €	0 €

#### 2.2 Les dépenses de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 142 825,09 €, elles étaient de 135 879,73 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>D</b>	<b>119 115 €</b>	<b>135 880 €</b>	<b>175 629 €</b>	<b>142 825 €</b>
011 - Charges à caractère général	13 090 €	3 509 €	22 909 €	16 661 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 196 €	4 637 €	5 000 €	4 530 €
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0 €	0 €	5 000 €	0 €
023 - Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	19 908 €	0 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	53 156 €	58 606 €	58 088 €	58 059 €
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	1 000 €	0 €
66 - Charges financières	8 673 €	8 128 €	7 725 €	7 575 €
67 - Charges exceptionnelles	40 000 €	61 000 €	56 000 €	56 000 €

Entre 2023 et 2024 les charges à caractère général enregistrent une hausse d'environ 13 000 € en raison de réparations intervenues et d'une facture de maintenance 2023 reçue en 2024. Le versement de l'excédent au budget général a diminué de 5 000 €.

### 3. Section d'investissement

#### 3.1 Les recettes d'investissement

Pour l'exercice 2024, les recettes d'investissement s'élèvent à 112 750,14 € alors qu'elles étaient de 95 038,16 € en 2023. Aucun emprunt n'a été contracté.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>R</b>	<b>120 114 €</b>	<b>95 038 €</b>	<b>132 687 €</b>	<b>112 750 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	60 484 €	36 432 €	54 691 €	54 691 €
021 - Virement de la section d'exploitation	0 €	0 €	19 908 €	0 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	53 156 €	58 606 €	58 088 €	58 059 €
13 - Subventions d'investissement	6 475 €	0 €	0 €	0 €

#### 3.2 Les dépenses d'investissement

Pour l'exercice 2024, les dépenses d'investissement s'élèvent à 55 209,76 €, elles étaient de 40 347,24 € en 2023.

Les dépenses d'investissement se décomposent ainsi :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>D</b>	<b>83 682 €</b>	<b>40 347 €</b>	<b>132 687 €</b>	<b>55 210 €</b>
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	0 €	0 €	3 000 €	0 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	3 677 €	3 677 €	4 487 €	4 487 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	36 125 €	36 670 €	37 500 €	37 223 €
20 - Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	20 000 €	13 500 €
21 - Immobilisations corporelles	43 880 €	0 €	0 €	0 €
23 - Immobilisations en cours	0 €	0 €	67 700 €	0 €

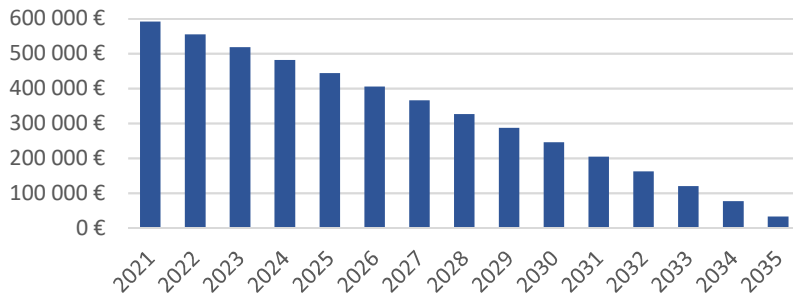
Les dépenses d'équipement se sont élevées à 13 500 € pour l'étude pour le réseau de chaleur.

### 4. L'endettement

Le capital restant dû au 31/12/2024 est de 481 790 € (il était de 519 013 € au 31/12/2023).

	2022	2023	2024
Emprunt contracté	0 €	0 €	0 €
Intérêt de la dette	8 673 €	8 128 €	7 575 €
Capital remboursé	36 125 €	36 670 €	37 223 €
Annuité	44 798 €	44 798 €	44 798 €
En cours de la dette au 31/12	555 683 €	519 013 €	481 790 €

## Profil d'extinction de la dette



## BUDGET FORET

### 1. Résultats de l'exercice

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE FINANCIER UNIQUE - BUDGET FORET 2024</b>						
Opérations de l'exercice	98 246,99	6 025,42	734 702,62	864 112,13	832 949,61	870 137,55
Résultats de l'exercice	<b>92 221,57</b>			<b>129 409,51</b>		<b>37 187,94</b>
Résultats 2023 reportés		42 625,49		417 876,49		460 501,98
TOTAUX	98 246,99	48 650,91	734 702,62	1 281 988,62	832 949,61	1 330 639,53
<b>Résultats de clôture</b>	<b>49 596,08</b>			<b>547 286,00</b>		<b>497 689,92</b>
Restes à réaliser	51 750,00	119 840,20			51 750,00	119 840,20
TOTAUX CUMULES	149 996,99	168 491,11	734 702,62	1 281 988,62	884 699,61	1 450 479,73
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>18 494,12</b>		<b>547 286,00</b>		<b>565 780,12</b>

### 2. Section de fonctionnement

#### 2.1 Les recettes de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 281 988,62 €, elles étaient de 1 176 717,46 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>R</b>	<b>1 259 218 €</b>	<b>1 176 717 €</b>	<b>1 179 751 €</b>	<b>1 281 989 €</b>
75 - Autres produits de gestion courante	0 €	2 079 €	2 000 €	1 529 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	307 801 €	373 994 €	417 876 €	417 876 €
013 - Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €	0 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	5 000 €	3 870 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	922 431 €	754 402 €	746 875 €	852 516 €
731 - Fiscalité locale	0 €	0 €	0 €	6 083 €
74 - Dotations et participations	28 986 €	46 243 €	8 000 €	0 €
77 - Produits spécifiques	0 €	0 €	0 €	114 €

Les recettes de fonctionnement sont en hausse en 2024. Les ventes de bois ont augmenté d'environ 90 000 €.

La baisse du chapitre 74 s'explique par le fait qu'en 2023 les travaux de déviation du col de Sainte-Marie aux Mines avaient été subventionnés par la CEA.

## 2.2 Les dépenses de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 734 702,62 €, elles étaient de 758 840,97 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>D</b>	<b>840 193 €</b>	<b>758 841 €</b>	<b>974 571 €</b>	<b>734 703 €</b>
011 - Charges à caractère général	399 095 €	467 341 €	627 810 €	421 575 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	270 982 €	289 088 €	238 000 €	213 178 €
023 - Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	4 386 €	0 €
65 - Autres charges de gestion courante	170 001 €	1 481 €	83 000 €	82 549 €
66 - Charges financières	0 €	0 €	0 €	0 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0 €	0 €	0 €	0 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 €	648 €	9 000 €	6 025 €
67 - Charges spécifiques	0 €	208 €	12 375 €	11 375 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0 €	74 €	0 €	0 €

Entre 2023 et 2024 les charges à caractère général et les charges de personnel sont en baisse alors que les autres charges de gestion courante et les charges spécifiques ont augmenté :

- charges de personnel : - 76 000 € en partie due à une indemnité de rupture conventionnelle versée à un bûcheron en 2023 et un contrat d'apprentissage terminée en 2023,
- charges de gestion courante : versement de 80 000 € en 2024 au budget général,
- charges spécifiques : annulation d'un titre émis sur 2023.

## 3. Section d'investissement

### 3.1 Les recettes d'investissement

Pour l'exercice 2024, les recettes d'investissement s'élèvent à 48 650,91 €, elles étaient de 84 381,60 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>R</b>	<b>115 €</b>	<b>84 381 €</b>	<b>172 052 €</b>	<b>48 651 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	0 €	42 625 €	42 625 €
13 - Subventions d'investissement	0 €	38 702 €	116 040 €	0 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0 €	45 031 €	0 €	0 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	4 386 €	0 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 €	648 €	9 000 €	6 025 €

Les subventions restant à percevoir pour le plan relance, le plan avenir montagne et le plan rebond sont inscrites en restes à réaliser pour un total de 119 840,20 €.

### 3.2 Les dépenses d'investissement

Pour l'exercice 2024, les dépenses d'investissement s'élèvent à 98 246,99 €, elles étaient de 41 755,11 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>D</b>	<b>4 126 €</b>	<b>41 755 €</b>	<b>172 052 €</b>	<b>98 247 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	4 011 €	0 €	0 €
21 - Immobilisations corporelles	4 126 €	37 744 €	167 052 €	94 377 €
23 - Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €	0 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €	5 000 €	3 870 €

Pour l'exercice 2024, les dépenses d'équipement s'élèvent à 94 377 € et les restes à réaliser à 51 750 € :

- Plan avenir montagne (tables, bancs, observatoires, table orientation...)	63 135 €
- Plan relance (plants, grillage...)	20 766 €
- Plan rebond (plants)	2 624 €
- Dispositif sécurisation « travailleurs isolés »	2 792 €
- Panneaux signalisation	5 060 €

## BUDGET LOTISSEMENT ST-MICHEL

### 1. Résultats de l'exercice

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE FINANCIER UNIQUE - BUDGET LOTISSEMENT ST MICHEL 2024</b>						
Opérations de l'exercice	419 806,99	443 687,00	58 900,98	58 900,98	478 707,97	502 587,98
Résultats de l'exercice	<b>-23 880,01</b>				<b>-23 880,01</b>	
Résultats 2023 reportés	575 670,57				575 670,57	
TOTAUX	995 477,56	443 687,00	58 900,98	58 900,98	1 054 378,54	502 587,98
<b>Résultats de clôture</b>	<b>551 790,56</b>				<b>551 790,56</b>	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	995 477,56	443 687,00	58 900,98	58 900,98	1 054 378,54	502 587,98
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>551 790,56</b>				<b>551 790,56</b>	

### 2. Section de fonctionnement

#### 2.1 Les recettes de fonctionnement

Pour l'exercice 2023, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 58 900,98 €, elles étaient de 133 320,46 € en 2023. Le dernier lot de la tranche 1 a été vendu.

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>R</b>	<b>85 642 €</b>	<b>133 320 €</b>	<b>691 291 €</b>	<b>58 901 €</b>
75 - Autres produits de gestion courante	0 €	1 €	0 €	0 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 845 €	28 047 €	52 010 €	11 807 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	76 281 €	91 269 €	627 681 €	35 687 €
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn	3 516 €	14 004 €	11 600 €	11 407 €

## 2.2 Les dépenses de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 58 900,98 €, elles étaient de 133 320,46 € en 2023.

Elles se décomposent ainsi :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>D</b>	<b>85 642 €</b>	<b>133 320,46 €</b>	<b>691 291 €</b>	<b>58 900,98 €</b>
011 - Charges à caractère général	2 329 €	14 043 €	40 400 €	400 €
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	10 €	0 €
66 - Charges financières	3 516 €	14 004 €	11 600 €	11 407 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	76 281 €	91 270 €	627 681 €	35 687 €
67 - Charges spécifiques	0 €	0 €	0 €	0 €
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn	3 516 €	14 004 €	11 600 €	11 407 €

## 3. Section d'investissement

### 3.1 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 443 687 €, elles étaient de 91 269,50 € en 2023. Le prêt relais d'un montant de 408 000 € a été renouvelé.

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>R</b>	<b>576 281 €</b>	<b>91 270 €</b>	<b>1 035 681 €</b>	<b>443 687 €</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	76 281 €	91 270 €	627 681 €	35 687 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	500 000 €	0 €	408 000 €	408 000 €

### 3.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 995 477,56 €, elles étaient de 666 940,07 € en 2023.

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024
<b>D</b>	<b>1 123 175 €</b>	<b>666 940 €</b>	<b>1 035 681 €</b>	<b>995 478 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	539 330 €	546 893 €	575 671 €	575 671 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 845 €	28 047 €	52 010 €	11 807 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	578 000 €	92 000 €	408 000 €	408 000 €